

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 58 (1949)  
**Heft:** 11-12

**Register:** Comment les réfugiés sont-ils répartis en Allemagne?

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

valets de ferme, des professeurs sont employés de bureau, etc. Et même ceux qui seraient disposés à faire n'importe quel travail ne trouvent souvent pas d'emploi.

Certains réfugiés, toutefois, ont fait preuve de courage et d'initiative et sont parvenus à créer, en partant de rien, de petites entreprises commerciales, industrielles ou artisanales. Mais, malheureusement, c'est au moment où ces affaires commençaient à rapporter que survint la réforme monétaire. Bien que cette dernière ait amené d'heureux changements dans la vie économique du pays, en remplaçant un mark qui ne valait plus rien par une monnaie saine, elle n'en accula pas moins à la faillite la plupart des entreprises créées par les réfugiés. Les crédits accordés aux réfugiés par les autorités pour accroître la production ne sont malheureusement qu'une goutte d'eau dans la mer, bien que les trois quarts du budget de l'Etat soient affectés à des tâches découlant directement ou indirectement de la guerre: frais d'occupation, assistance sociale, rentes pour invalides, etc.

Un certain nombre d'entreprises créées par les réfugiés ont noué des relations commerciales avec l'étranger, et ont obtenu ainsi d'importantes commandes. Mais les réfugiés n'ont souvent pas de moyens financiers suffisants pour acheter les matières premières, et ne peuvent par con-

séquent fabriquer la marchandise. De plus, beaucoup de leurs clients ne bénéficient pas de l'aide du Plan Marshall et ne disposent pas de devises.

Si l'on songe encore à la vieillesse de nos travailleurs, à l'excédent de femmes sur les hommes (1,3 million), et au manque de formation professionnelle de la jeunesse, on aura une idée des difficultés dans lesquelles se débat notre pays.

Même si nous faisons preuve de beaucoup de zèle et de bonne volonté, même si nous y consacrons tous nos efforts, nous ne pourrions résoudre qu'une partie du problème que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique nous ont posé à Potsdam. Nul ne peut se représenter ce qu'il adviendra de l'Allemagne si l'étranger ne consent à nous apporter son aide. Dans tous les cas, en me basant sur les expériences faites durant ces quatre années d'activité en faveur des réfugiés, je suis en mesure de pouvoir affirmer une chose: tous les plans établis pour sauver l'Europe — tel le Plan Marshall, par exemple —, sont voués à l'échec s'ils ne parviennent à résoudre le problème des réfugiés en Allemagne. C'est notre devoir national de tout mettre en œuvre pour y trouver une solution, et c'est le devoir des autres pays de nous apporter leur aide et leur collaboration.

*Wolfgang Jaenicke.*

## Comment les réfugiés sont-ils répartis en Allemagne ?

<b>Zone américaine</b>	Bavière	1 913 000	dont 20,4 %	vivent dans des camps				
	Hesse	652 000	» 15,1 %	»	»	»	»	»
	Wurtemberg-Bade	687 000	» 17,5 %	»	»	»	»	»
	Brême	30 000	» 5,4 %	»	»	»	»	»
<b>Zone britannique</b>	Westphalie	1 035 000	» 8,0 %	»	»	»	»	»
	Basse-Saxe	1 793 000	» 25,7 %	»	»	»	»	»
	Hambourg	83 000	» 5,4 %	»	»	»	»	»
	Schleswig-Holstein	914 000	» 33,1 %	»	»	»	»	»
<b>Zone française</b>	Wurtemberg-Sud	55 000	» 4,9 %	»	»	»	»	»
	Bade-Sud	50 000	» 3,9 %	»	»	»	»	»
	Rhénanie, Sarre	70 000	» 2,4 %	»	»	»	»	»
<b>Total des réfugiés dans les zones occidentales</b>		<b>7 282 000</b>	» 15,3 %	»	»	»	»	»
<b>En zone soviétique</b>		<b>4 400 000</b>						
<b>A Berlin</b>		<b>120 000</b>						
<b>Total des réfugiés en Allemagne</b>		<b>11 800 000</b>						
<b>Total des «personnes déplacées» dans les trois zones occidentales</b>		<b>384 000</b>						

